

notre 12^e



DOSSIER p.8-11

Familles, il fait bon vivre dans le 12^e

Emmanuelle Pierre-Marie :
« En 2026, le 12^e sera l'arrondissement des enfants. »
p.4

Ouverture de la Maison du Zéro Déchet à la Caserne de Reuilly
p.14

Devenez conseiller-ère de quartier !
p.17

VOS SERVICES EN MAIRIE

Mairie du 12^e 01 44 68 12 12
130, avenue Daumesnil
Métro Dugommier
Bus 29 et 87
Stations Vélib n°12109, n°12028,
n°12027, n°12029

Service des Affaires Générales et de l'Enfance (SAGE) 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30

Service de l'État-Civil 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 12h30, uniquement pour les déclarations de naissance, de reconnaissance d'enfant et de décès.

Service des Élections 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30 - 1^{er} étage

Relais Informations Familles
01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

Relais Informations Logement Habitat
01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

Caisse des Écoles 01 44 74 33 80
contact@cdeparis12.fr
Au Relais Information Famille
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h

Le Médiateur de la Ville de Paris à votre écoute
Le correspondant du Médiateur de la Ville de Paris dans le 12^e, tient une permanence en Mairie, le lundi de 14h à 17h, sur rendez-vous à l'accueil

Propreté 01 43 41 74 44

Encombrants 39 75
teleservices.paris.fr/ramen/
La Ville de Paris met à disposition des particuliers un service d'enlèvement gratuit des encombrants du lundi au samedi

Aide aux droits des étranger·ères
Le collectif de vigilance Paris 12^e pour les droits des étrangers - RESF propose une permanence sans rendez-vous d'aide et d'orientation aux droits des étranger·ères pour les personnes habitant, scolarisées ou travaillant dans le 12^e arrondissement, le samedi matin, de 10h à 12h, dans la salle de réunion du conseil de la Mairie du 12^e.
Contact numéro d'urgence : 07 81 72 46 40

LES ÉLU·ES

La Maire
Emmanuelle Pierre-Marie
@EPierreMarie
Maire du 12^e arrondissement
Conseillère de Paris

Les adjoint·es à la Maire
Richard Bouigue
@RichardBouigue
Premier Adjoint. Quartier Bel-Air Sud, économie, attractivité, commerces, architecture et patrimoine

Anouchka Comushian
@anouchcomushian
Jeunesse et vie étudiante

Mathieu Delmestre
@mdelmestre
Quartier Aligre-Gare de Lyon, mobilités et transports

Jeanne Dallot
@DallotJ
Quartier Bercy, petite enfance

Pierrick Paris
@Pierrick_Paris
Quartier Jardin de Reuilly, prévention, sécurité et tranquillité publique

Manon Havet
@ManonHavet
Transition écologique, espaces verts et condition animale

Nicolas Rouveau
@NicolasRouveau
Quartier Nation-Picpus, urbanisme durable et ville résiliente

Isabelle Rocca
@isabelle_rocca
Affaires scolaires, nouveaux apprentissage, parentalité et famille

Guy Tabacchi
@g_tabacchi
Budget, finances, équipements de proximité, affaires générales, économie sociale et solidaire et économie circulaire

Eléonore Slama
@Eleonore_S
Quartier Bel-Air Nord, logement, lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

Christophe Teisseire
@TeisseireChris3
Transformation de l'espace public, végétalisation, voirie et valorisation des déchets

Fadila Taïeb
@FadilaTaieb
Culture et démocratie locale

Les Conseiller·ères d'arrondissement délégué·es

Nizar Belghith
@Nizar_Belghith
Quartier Vallée de Fécamp, Budget Participatif

Maïlys Derenemesnil
@M_Derenemesnil
Vie associative

Sébastien Marque
Mémoire et anciens combattants

Margaret Kopoka
Santé, inclusion des personnes en situation de handicap et accessibilité

Les Conseiller·ères de Paris

Nicolas Bonnet-Oulaldj
@NicolasBonnetO
Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargé des sports

Sandrine Charnoz
@SCharnoz
Adjointe à la Maire de Paris en charge des sociétés d'économie mixte et des sociétés publiques locales. Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargée de l'innovation sociale

Emmanuel Grégoire
@egregoire
Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris et des relations avec les arrondissements

Alice Coffin
@alicecoffin
Conseillère de Paris. Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargée de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations

Jacques Martial
@JKTM19
Conseiller de Paris chargé des Outre-Mer. Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargé de l'égalité des chances

Pénélope Komités
@PKOMITES
Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'innovation et de l'attractivité. Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement en charge des seniors, des personnes âgées et de la solidarité

Jean-Luc Romero-Michel
@JeanLucRomero
Adjoint à la Maire de Paris en charge des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargé du tourisme et de l'artisanat d'art

Les élu·es de l'opposition municipale

Corinne Atlan-Tapiéro
@C_ATLAN_TAPIERO
Conseillère d'arrondissement

Franck Margain
@FranckMargain
Conseiller de Paris

Françoise Marcini
@FrancoiseMarcin
Conseillère d'arrondissement

Valérie Montandon
@VMontandon
Conseillère de Paris

Matthieu Seingier
@mseingier12
Conseiller d'arrondissement

Sandrine Mazetier
@S_Mazetier
Conseillère d'arrondissement

RESTEZ INFORMÉ·E DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU 12^e ARRONDISSEMENT

Sur les réseaux sociaux    @Mairie12Paris

Newsletter Pour recevoir la lettre d'information hebdomadaire de la Mairie du 12^e, contactez-nous par mail à l'adresse

 mairie12@paris.fr  mairie12.paris.fr

SOMMAIRE

 **12^e ENTRETIEN**
Emmanuelle Pierre-Marie répond
à nos questions

P.4-5

 **RETOUR EN IMAGES**

P.6-7

 **DOSSIER**

Familles, il fait bon vivre dans le 12^e

P.8-11

 **12^e MOBILITÉS**

L'essor des pistes cyclables
se poursuit dans le 12^e

P.12-13

 **12^e ENVIRONNEMENT**

La Maison du Zéro Déchet
emménage dans le 12^e !

P.14-15

 **12^e SANTÉ**

Des masques pour les collégien·nes
et les personnes âgées

P.16

 **12^e DÉMOCRATIE LOCALE**

Devenez conseiller·ère de quartier

P.17

 **12^e SPORT**

C'est le moment de s'y mettre !

P.18

 **12^e CULTUREL**

12 jours de festival culturel dans le 12^e

P.19

 **TRIBUNES**

P.20-21

 **À DÉCOUVRIR**

P.22-23



Chers habitants, chères habitantes,

La rentrée 2020 s'est déroulée dans un contexte tout à fait inédit. Je tiens ici à remercier chaleureusement les familles pour leur compréhension et pour leur capacité d'adaptation renouvelée ainsi que les personnel·les et services de la Ville, particulièrement mobilisé·es pour permettre aux enfants de démarrer l'année scolaire dans de bonnes conditions.

Je sais que la situation sanitaire, économique et sociale reste difficile à vivre. Je pense aux commerçant·es, aux indépendant·es, aux responsables et bénévoles associatif·ves, à celles et ceux qui travaillent dans la restauration, la culture, le sport, le tourisme ou l'événementiel. Je pense évidemment aux personnes les plus vulnérables, aux personnes âgées ou malades.

Cette période singulière nous oblige à inventer de nouvelles pratiques, à nous adapter au quotidien, à reprendre ce qui a pu être testé lorsque nécessaire pour mieux en tirer les conséquences. Vous pouvez compter sur moi, sur la Maire de Paris, sur l'ensemble de l'équipe municipale du 12^e pour vous accompagner et rendre l'époque que nous traversons aussi facile à vivre que possible. Nous mettons tout en œuvre pour en faire un vecteur, non pas de fragilisation, mais bien de renforcement collectif.

Emmanuelle Pierre-Marie
Maire du 12^e arrondissement de Paris

• Directrice de la publication : Emmanuelle Pierre-Marie •
Rédaction en chef : Pauline Charles-Brunner, Maël Coutand
• Conception / Mise en page : Stéphanie Zoete • Couverture :
Erwan Floch • Photos : Christophe Petit-Tesson, Erwan
Floch, Ville de Paris • Impression : Imprimé en France
sur papier PEFC par le Groupe des imprimeries Morault
à 75 000 exemplaires • Distribution : Proximes, Mairie
du 12^e • Adresse : 130, avenue Daumesnil 75012 Paris •
Téléphone : 01 44 68 12 12

Conformément à la volonté de l'équipe municipale de vous fournir
une information claire et indépendante, ce magazine ne contient
pas d'encarts publicitaires.

« L'écologie s'inscrit dans un cercle vertueux : elle permet à toutes et tous de mieux vivre. »

Élue Maire du 12^e le 11 juillet 2020, Emmanuelle Pierre-Marie nous livre ses ambitions pour faire de notre arrondissement un lieu exemplaire de la transition écologique dans la capitale, un arrondissement où chacun-e doit pouvoir vivre plus facilement, en sécurité et en meilleure santé.



Fête des jardins le 13 septembre dernier

Vous êtes une Maire écologiste. Comment comptez-vous répondre, à l'échelle de notre arrondissement, au défi climatique ?

Emmanuelle Pierre-Marie ▶ Premièrement, par l'exemplarité. Dès le début de mon mandat, j'ai décidé de supprimer la voiture avec chauffeur de la Mairie – je ne circule qu'à bicyclette – et d'équiper les agent-es municipaux-les de vélos. Au sein de notre administration et pour tous les événements que nous organisons ou subventionnons, nous impulsions de nouvelles pratiques pour diminuer drastiquement les déchets et les émissions carbone. Je suis également mobilisée sur la question des projets urbains – particulièrement importants dans le 12^e –, et lancés avant le début de mon mandat. En lien avec Emmanuel Grégoire, 1^{er} adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, nous travaillons avec les aménageurs pour que ces projets, qui n'ont plus de sens historique par rapport à l'urgence climatique, ne voient pas le jour en l'état. J'userai de tout mon pouvoir de négociation pour les amener à une autre réflexion. Je sais à quel

point il est difficile de se bien se loger à Paris. La diversité de l'offre de logements doit permettre de répondre aux besoins de toutes celles et ceux qui souhaitent pouvoir vivre dans le 12^e. Toutefois, il est aujourd'hui urgent de penser la ville de demain. Débitumons nos rues et cessons de construire des parkings souterrains capables d'accueillir des centaines de voitures alors que seulement un tiers des Parisien-nes en sont équipés. Je souhaite enfin impulser de nouvelles pratiques de gouvernance et renforcer la coconstruction avec les habitant-es à l'échelle de chaque quartier, avec les élu-es qui en ont la charge. Chaque projet d'urbanisme doit notamment s'accompagner de la création de nouveaux équipements publics, comme des crèches, des écoles ou des locaux associatifs afin qu'ils profitent pleinement à toutes et tous.

Comment imaginez-vous le 12^e arrondissement en 2026 ?

▶ En 2026, le 12^e sera l'arrondissement des enfants. Un arrondissement où les familles ont envie de s'installer et où elles s'imaginent avec plaisir voir grandir leurs enfants, où l'espace public est apaisé, partagé, végétalisé et respirable, où la place est laissée à celles et ceux qui souhaitent marcher, flâner ou faire du vélo en toute sécurité. Une ville à portée d'enfant est une ville qui bénéficie à tout-es. La révolution écologique nous impose de faire une place aux plus jeunes et plus largement aux personnes vulnérables. Il s'agit de bien grandir, mais aussi pour les seniors de mieux vieillir. Nous aurons travaillé, grâce à l'union de notre majorité, pour que le 12^e arrondissement soit plus agréable et plus facile à vivre au quotidien : les personnes âgé-es, les familles, les jeunes travailleur-ses ou les étudiant-es doivent pouvoir vivre en meilleure santé dans une ville moins chère et dans un cadre vie plus accueillant, plus sain. Nous ne laisserons personne sur le bord du chemin.

« En 2026, le 12^e sera l'arrondissement des enfants. »

Nous traversons une crise sanitaire majeure. Comment une ville écologiste peut-elle nous aider à rebondir ?

› Cette crise émane directement et indirectement de la maltraitance que nous infligeons à notre planète. Nous subissons aujourd'hui les conséquences du non-respect des écosystèmes, qui contribue à la disparition des espèces, au dérèglement climatique, à l'émergence de nouveaux risques sanitaires et à l'aggravation des inégalités. Il nous faut donc réfléchir et agir en faveur d'une réponse globale et vertueuse, profitable à toutes les catégories de la population. Par exemple, la piétonisation des abords des écoles, décidée avec Anne Hidalgo à l'échelle de tout Paris et que nous avons commencée à mettre en œuvre dans le 12^e, permet de répondre à l'impératif de distanciation physique nécessaire dans le contexte de la crise sanitaire tout en contribuant à améliorer la santé des Parisien·nes, grâce à la diminution de la pollution atmosphérique et à la végétalisation de la ville. Et ce n'est que le début, nous irons bien plus loin en engageant une réflexion pour toutes les écoles du 12^e, en apportant une réponse adaptée à chaque espace, en fonction du contexte. L'écologie a vocation à apporter une réponse globale, économique et sociale. Cela se traduit par le soutien aux commerçant·es et aux artisan·es de proximité, tout comme par le développement de la cohabitation intergénérationnelle, qui doit permettre aux étudiant·es, comme aux personnes âgées de mieux vivre à Paris.

De nombreuses grandes villes ont fait confiance à des maires écologistes. Qu'est-ce que cela dit de notre époque ?

› Au-delà des étiquettes, les écologistes ont, semble-t-il, gagné une révolution culturelle dans



« L'élection des élu·es écologistes traduit une aspiration très ambitieuse à voir émerger un vrai projet de transformation de la société. »

la plupart des grandes villes. La crédibilité, la cohérence et la constance des projets portés depuis des années payent, tout comme nos modes de gouvernance. Ceux-ci doivent impliquer les initiatives citoyennes, et nous avons toujours porté un projet avant de porter un individu. Depuis longtemps, les maires écologistes de petites villes participent à la transformation de la société : je pense notamment à

Noël Mamère qui a célébré le premier mariage d'un couple gay, interdit à l'époque. Les écologistes sont moteurs sur les sujets environnementaux mais aussi sur les sujets de société : sur la question de l'égalité femmes-hommes, du respect des droits des LGBTQI+ ou sur les thématiques liées à l'accueil des étrangères. C'est donc la traduction d'une aspiration à prendre en compte de manière beaucoup plus ambitieuse la question écologique mais aussi l'envie de voir émerger une équipe avec un vrai projet de société et de nouvelles pratiques.



Son parcours

Titulaire d'un doctorat en sociologie, Emmanuelle Pierre-Marie est élue au conseil municipal du 12^e arrondissement depuis 2014, mandat au cours duquel elle était en charge des questions d'égalité femme-homme et de lutte contre les discriminations. Élu Maire le 11 juillet 2020, à 48 ans, elle assume ne pas venir du sérail et entend aujourd'hui défendre une nouvelle manière de faire de la politique, au plus près des habitant·es du 12^e. Après avoir enseigné dans son domaine universitaire, elle a intégré l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) en tant qu'experte-sociologue, pour y mener notamment des études sur les invisibles de la ville.



VISITE DU CENTRE D'HÉBERGEMENT DU BASTION DE BERCY

Cet été, Emmanuelle Pierre-Marie a rendu visite aux équipes pluridisciplinaires de l'association Aurore qui accompagnent les résident-es du Centre d'hébergement d'urgence du Bastion de Bercy. Depuis trois ans, le centre accueille et héberge avec humanisme et professionnalisme des femmes, des hommes et des familles en très grande précarité dans un espace qui favorise les liens et le vivre-ensemble.

SOUTIEN AUX ÉQUIPES ET AUX RÉSIDENT-ES DE L'EHPAD « MA MAISON »

Dans un contexte particulièrement difficile pour les établissements accueillant des personnes âgées, Emmanuelle Pierre-Marie est allée à la rencontre des bénévoles de l'association Les Petites Sœurs des Pauvres et des résident-es de l'EHPAD (Établissement pour personnes âgées dépendantes) Ma Maison, situé rue de Picpus, afin de leur exprimer tout le soutien de l'équipe municipale.



COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE PARIS

Le 25 août dernier, Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12^e, Sébastien Marque, son adjoint en charge de la mémoire et du monde combattant et le Comité d'Entente des associations d'anciens combattants étaient réunis, aux côtés des habitant-es du 12^e pour commémorer la Libération de Paris. Dans son discours, Emmanuelle Pierre-Marie a tenu à honorer la mémoire de Cécile Rol-Tanguy décédée le 8 mai 2020, qui « s'est battue jusqu'à la fin de sa vie pour que la place des femmes dans l'Histoire de notre pays ne soit plus réduite à "sa portion congrue" et pour que la Résistance et la République cessent de s'écrire "au masculin". »



COULÉE DOUCE « REPORTÉ »

Emblématique de la saison culturelle printanière dans le 12^e, le festival des arts de la rue avait dû, cette année, être reporté en raison de la crise sanitaire. Afin d'affirmer son soutien à la culture de proximité et au spectacle vivant, la Mairie du 12^e a permis l'organisation d'un « Festival décalé », grâce à la mobilisation exceptionnelle de la Compagnie Progéniture. Trois soirées inédites ont ainsi été proposées aux habitant-es du 12^e, sur le parvis de la Mairie.





LES JARDINS ET L'AGRICULTURE URBAINE EN FÊTE !

Durant tout un week-end, la fête des jardins et de l'agriculture urbaine a été l'occasion de célébrer et de faire connaître au plus grand nombre les nombreux espaces de nature en ville du 12^e, végétalisés et cultivés par des bénévoles ou des professionnel-es passionné-es. Ici, une démonstration des bûcheron-nés du Parc de Bercy.

FORUM DES ASSOCIATIONS 2020 UNE RENTRÉE TRÈS RÉUSSIE

Samedi 12 septembre, 230 associations du 12^e étaient réunies boulevard de Reuilly à l'occasion de cette nouvelle édition du Forum des Associations. Les habitant-es sont venu-es nombreux-ses rencontrer les femmes et les hommes qui font vivre l'engagement, la solidarité, la culture, le sport ou encore la protection de l'environnement dans notre arrondissement. Merci à tou-ttes les bénévoles qui ont su, une nouvelle fois, démontrer toute la vitalité et le dynamisme du tissu associatif du 12^e.





Un 12^e où il fait bon vivre pour les enfants et leurs parents

La nouvelle équipe municipale est engagée pour permettre à toutes les familles de pouvoir vivre et se sentir bien dans notre arrondissement. Cela implique d'être attentif-ves aux besoins des parents et de leurs enfants, de la petite enfance jusqu'au collège. Quelques semaines après la rentrée, la Mairie du 12^e vous dit tout sur les nouveautés 2020 : modes de garde pour les tout-es petit-es, transformation des écoles et des collèges et innovations dans le domaine de la restauration scolaire.



2 686

PLACES EN STRUCTURES COLLECTIVES DE LA PETITE ENFANCE



6

NOUVELLES RUES PIÉTONNISÉES ET VÉGÉTALISÉES AUX ABORDS DES ÉCOLES



3

COURS D'ÉCOLE « OASIS »



63%

D'ALIMENTATION BIO ET DURABLE À LA CANTINE



2,7 millions

D'EUROS POUR L'ENTRETIEN ET LA MODERNISATION DES ÉCOLES ET COLLÈGES PUBLICS EN 2020

Des écoles qui respirent

Des rues piétonnes aux abords des écoles

Depuis la rentrée, six écoles du 12^e ont vu leurs abords réaménagés, piétonnisés et végétalisés. L'objectif : rendre ces rues aux piéton·nes afin d'améliorer la qualité de l'air et la sécurité tout en limitant les nuisances sonores. Ces nouveaux aménagements permettent également de respecter au mieux les règles de distanciation physique. Les familles et les riverain·es des écoles Lamoricière, Charles Baudelaire, Élixa Lemonnier, Rechit Homma, Meuniers et Jacques Hillairet bénéficient aujourd'hui de ces zones apaisées. Progressivement, l'ensemble des abords des écoles du 12^e seront transformés afin de rééquilibrer l'espace public au profit des piéton·nes, en s'adaptant au contexte de chaque établissement.

Des cours de récréation ouvertes aux habitant·es le week-end

Dans le 12^e, les cours de récréation de l'école maternelle du 70 avenue Daumesnil ainsi que de l'école maternelle Arnold Netter et du collège Germaine Tillion ont été rénovées en 2018 et 2019 et transformées en espaces rafraîchis, débitumés et végétalisés, plus agréables à vivre au quotidien pour les enfants. Elles font partie des 45 premières « cours oasis » parisiennes. En plus de la dimension environnementale, ces cours intègrent une forte dimension pédagogique et sociale. Elles abordent notamment la question de genre de manière plus égalitaire, en répartissant au mieux les espaces entre les filles et les garçons. Dès cette année, une cour par arrondissement sera ouverte aux habitant·es et aux associations durant le week-end. Cet effort de transformation se poursuivra tout au long de la mandature avec la création de véritables jardins au sein des cours de récréation pour favoriser l'accès des familles parisiennes aux espaces verts, juste en bas de chez eux.

Réflexion sur le prolongement de l'accueil périscolaire

La Ville souhaite engager une réflexion sur le prolongement de l'accueil périscolaire jusqu'à 19h dans certaines écoles, où les besoins des familles se révèlent les plus importants. La création de ce nouveau service public après l'école devrait faire l'objet d'une concertation avec les parents d'élèves, au cours de l'année scolaire 2020-2021.



Les abords de l'école Jacques Hillairet piétonnisés et végétalisés

Restauration scolaire : plus de bio, moins de plastique, moins de gaspillage... et un nouveau plateau !

En cette rentrée 2020, la part d'alimentation bio, durable et labellisée atteint 63% des produits servis aux enfants. La nouvelle équipe municipale souhaite encore renforcer l'achat de denrées issues de circuit de proximité et de l'agriculture biologique, avec l'objectif de 100% d'alimentation bio et durable dans les cantines du 12^e d'ici 2026. La grande nouveauté de cette année 2020 est l'achat de plateaux en inox. L'école élémentaire Bercy est le premier établissement scolaire parisien à en être équipé. Initialement dessinés par Guy Degrenne pour l'Armée de l'Air, ces plateaux ont l'avantage d'être beaucoup moins lourds (1,15 kg en moins par repas), de favoriser l'autonomie alimentaire des enfants qui se servent eux-mêmes, ce qui a également pour effet de diminuer le gaspillage. Pour les personnels des cantines, les conditions de travail sont améliorées avec un temps consacré au lavage diminué (moins de consommation d'eau, d'électricité et de produits lessiviels) et une réduction des charges à porter : on estime que ce nouvel équipement diminue au total de 1000 kg par jour le poids porté par les équipes, pour un établissement accueillant 300 convives. Progressivement, toutes les cantines du 12^e seront équipées de ces nouveaux plateaux.



L'école élémentaire Bercy est le premier établissement parisien à être équipé de plateaux en inox

Du côté des tout-es petit-es

Plus de 500 places en crèches ont été créées dans le 12^e entre 2014 et 2020 et 5 000 dans toute la capitale. Paris est ainsi aujourd'hui le premier département de France en termes de capacité d'accueil des enfants âgés de moins de trois ans, avec six enfants sur dix gardé-es dans une crèche financée par la Ville de Paris.



Plus de 50% des demandes de place en crèche sont aujourd'hui satisfaites dans le 12^e

Attribution des places en crèche : comment ça marche ?

Chaque mois, une commission d'attribution composée d'élu-es de l'arrondissement de la majorité et de l'opposition, des coordinateur-rices de crèches de secteur, de responsables d'établissements de la petite enfance (municipaux-ales et associatif-ves), de médecins, d'assistant-es sociaux-ales et puériculteur-rices de la Protection Maternelle et Infantile ainsi que de responsables du Relais d'Assistant-es maternel-les, se réunit en Mairie du 12^e. Les dossiers sont anonymisés. L'attribution des places répond à des critères d'appréciation tels que la situation professionnelle des parents, la santé des enfants et des parents (longue maladie, handicap, etc.), la situation familiale, les ressources ainsi que la composition de la famille et de la fratrie (naissance multiple, famille nombreuse, etc.). Les résultats de la commission d'attribution sont disponibles chaque mois sur le site Internet de la Mairie du 12^e et consultables par tout-es. Aujourd'hui la Mairie du 12^e répond favorablement à plus de 50 % des demandes de places en crèche.

Moins de jouets en plastique

Les jouets achetés par la Ville pour les crèches parisiennes sont désormais pour moitié des jouets en bois, en tissu ou en carton, plus respectueux de l'environnement et de la santé des enfants. Ce pourcentage sera porté à 75 % dès 2021.

Stratégie zéro perturbateur endocrinien

De nouveaux textiles en coton bio remplacent désormais progressivement les articles en contact direct avec la peau des enfants dans les crèches afin de lutter contre les perturbateurs endocriniens. Le renouvellement de la vaisselle est également en cours afin de supprimer totalement l'usage du plastique.

85 % d'alimentation bio dans les crèches

Depuis 2019, les 2 300 litres de lait servis chaque jour aux enfants accueillis dans les crèches municipales sont exclusivement issus de l'agriculture biologique. En cette rentrée 2020, l'engagement de la Ville pour une alimentation durable progresse encore : les repas des tout-es petit-es sont désormais préparés avec 85 % d'aliments bio. Autre nouveauté : depuis le mois de septembre, les petits pots qui peuvent être occasionnellement utilisés sont désormais 100 % biologiques.

Les modes de garde individuels

Les assistant-es maternel-les disposent d'un agrément délivré par le Conseil départemental et assurent à leur domicile la garde d'un à trois enfants, dès l'âge de deux mois et demi. Les familles peuvent également confier leur enfant à un-e auxiliaire parental-e. La garde partagée entre deux familles leur permet de faire garder leurs enfants alternativement au domicile de l'une et de l'autre et d'offrir à leur un enfant un camarade de jeux.

Des collèges apaisés



Près d'un million d'euro a été investi cette année pour la rénovation et l'embellissement des collèges du 12^e. Ces travaux ont pour objectif d'offrir aux élèves de meilleures conditions d'apprentissage tout en facilitant le travail des personnels éducatif-ves municipaux-ales. À Jean-François Oeben, les collégiens demi-pensionnaires profitent ainsi de nouveaux casiers qui permettent d'alléger leur cartable durant la journée et d'un réfectoire réaménagé avec des panneaux sonores pour limiter le bruit. Le collège Paul Verlaine bénéficie également d'un self et d'une salle de restauration modernisés.

Au collège Jules Verne, la salle de technologie a été rénovée. Le bâtiment a également bénéficié de travaux d'amélioration de la performance énergétique. Grâce au Budget Participatif, le terrain d'éducation physique du collège Courteline sera bientôt couvert et ouvert aux associations et aux habitant-es du quartier. Alors que le collège Germaine Tillion avait déjà fait l'objet d'importants travaux d'amélioration en 2019 (création d'une cour oasis, rénovation d'une salle de technologie et du hall d'entrée), des équipements supplémentaires ont été installés cet été, avec de nouveaux éclairages et mobiliers dans la cour.

Des transports gratuits pour les moins de 18 ans

Depuis un an, la Ville de Paris rembourse le pass Imagine R des Parisien·nes âgé·es de 4 à 11 ans et de tout·es les enfants en situation de handicap. En cette rentrée 2020, la Ville étend le dispositif de remboursement à tou·tes les jeunes de moins de 18 ans (cartes Imagine R Junior et Scolaire). Pour les cyclistes, l'abonnement Vélib' Métropole « V-Plus Jeune »



mécanique est également éligible au remboursement. Durant la crise sanitaire, la Ville permet aux usager·ères de cumuler les deux offres (carte Imagine R et abonnement Vélib').



Isabelle Rocca
Adjointe aux affaires scolaires, nouveaux apprentissage, parentalité et famille

Nous avons relevé, pour cette rentrée marquée par la crise sanitaire, un défi majeur : accueillir tous les enfants sur les temps scolaires et périscolaires en assurant leur sécurité et celle de tous les personnels en contact avec eux. Et c'est l'implication croisée de tous nos services, comme des enseignant-es et des parents qui a permis de leur offrir un retour le plus serein possible en classe. Nous allons maintenant pouvoir déployer nos actions pour notre mission « au long cours » : leur offrir de nouveaux moyens pour leur réussite scolaire et leur bien-être éducatif !



Jeanne Dallot
Adjointe à la petite enfance et au quartier de Bercy

Cette rentrée 2020 est évidemment particulière, dans un contexte sanitaire qui demande aux professionnel·les comme aux familles de faire preuve de responsabilités et d'adaptation. Je tiens à les en remercier. L'objectif de la Ville est toujours d'offrir aux familles des modes de garde adaptés à leurs besoins, cela passe notamment par la création de nouvelles places en crèches. Nos efforts se concentrent également sur la qualité de l'alimentation servie aux enfants et sur l'achat de nouveaux jouets et textiles plus respectueux de l'environnement.

MOBILITÉS

L'essor des pistes cyclables se poursuit dans le 12^e

Depuis la fin du confinement, selon les chiffres publiés par l'association de collectivités Vélo & Territoires, le trafic cycliste a augmenté de 67% à Paris. Pour répondre à la demande des Parisien·nes, notamment dans le contexte épidémique, la Ville a fait le choix, dès le mois de mai, d'impulser la création de plus de 50 km de nouvelles pistes dédiées aux vélos. De quoi faire le bonheur des cyclistes !



Au début de l'été, la Ville a réalisé des aménagements cyclables provisoires le long des lignes de métro 1, 4 et 13. Dans le 12^e, cela s'est notamment concrétisé par la prolongation de la piste cyclable de la rue du Faubourg Saint-Antoine jusqu'à Faidherbe-Chaligny, à la suite du premier aménagement réalisé en 2019 qui s'arrêtait à Ledru-Rollin. D'autres voies cyclables ont également vu le jour ces derniers mois.

Rue de Bercy

À la fin de l'été, la rue de Bercy a été transformée en voie dédiée uniquement aux bus, vélos, piétons et véhicules de livraison. La nouvelle piste cyclable

bidirectionnelle permet ainsi de rejoindre facilement la piste de la rue Villiot depuis le boulevard de Bercy.

Avenue Ledru-Rollin

Une voie de circulation automobile a été supprimée afin de créer une voie cyclable supplémentaire avenue Ledru-Rollin dans le sens Nord-Sud, de l'avenue Daumesnil vers la Seine.

Avenue de Nogent

Dès la fin du confinement, une piste cyclable a été créée avenue de Nogent, permettant de relier le Val-de-Marne et le Bois de Vincennes à vélo.

Les véloboxes : de nouvelles solutions de stationnement sécurisé



Ces nouveaux boxes sécurisés peuvent accueillir jusqu'à six vélos et s'intègrent facilement à l'endroit d'une place de stationnement ou dans un autre recoin urbain. Dans le 12^e, deux premiers véloboxes viennent d'être installés rue Michel Chasles et rue de Reuilly. Ce nouveau service répond notamment au besoin des Parisien·nes qui ne disposent pas de local sécurisé

dans leur immeuble de stationner leur vélo près de chez elles ou chez eux. Pour obtenir une place, il convient de s'inscrire en ligne (abris-securises-velos.paris.fr/) et de souscrire à un abonnement annuel de 75 euros. Au total, 300 nouvelles places de stationnement sécurisé seront progressivement déployées cette année dans Paris grâce à ces véloboxes.

Automobilistes, cyclistes, piéton-nes : respectons-nous les un-es les autres

L'affluence record des cyclistes dans les rues de Paris incite à une plus grande vigilance de la part des automobilistes, mais aussi des cyclistes. Quelques conseils pour vos trajets.



Automobilistes, ayez en tête que la majorité des accidents mortels de cyclistes sont le fait de conducteur-rices de voitures. Veillez notamment à bien respecter une distance d'un mètre minimum pour dépasser un vélo en mouvement et ne doublez pas s'il n'est pas possible de respecter cette distance.

Par ailleurs, respectez bien les sas vélos, ces espaces aménagés au niveau des feux tricolores, matérialisés au sol par deux lignes pointillées blanches et un pictogramme vélo. Ils permettent aux cyclistes de s'arrêter de manière sécurisée devant les véhicules immobilisés sans respirer leurs pots d'échappement, et de se rendre plus visible pour démarrer au feu vert. Le non-respect du sas vélo pour les conducteur-rices et les motard-es peut entraîner une amende de 135 euros.



Ami-es cyclistes, la réglementation impose quelques équipements obligatoires à vélo : le port du casque pour les enfants âgé-es de moins de 12 ans, un système d'éclairage et de signalisation avant et arrière, un signal d'avertissement (une sonnette). Les écouteurs, oreillettes et téléphone sont interdits et leur usage passible d'une amende de 135 €. Une fois lancé-es, c'est aussi le Code de la route qui s'applique aux cyclistes. Soyez particulièrement attentif-ves aux piétons-nes, ils sont prioritaires quand ils traversent sur les passages dédiés. Au besoin, avertissez-les de votre présence à l'aide de votre sonnette et ne roulez pas sur les trottoirs.

Notez par ailleurs que près de 40 % des cyclistes impliqués dans un accident avec un poids lourd se trouvaient dans l'angle mort de ce dernier. Si vous êtes positionné-e à l'arrière droit d'un poids lourd il ne vous voit pas !



+ 67%

D'AUGMENTATION DU TRAFIC SUR LES PISTES CYCLABLES À PARIS DEPUIS LE DÉCONFINEMENT

Espace public

Fin du chantier avenue de Saint-Mandé

Les travaux d'aménagement de l'avenue de Saint-Mandé ont repris à la fin du confinement et sont sur le point de s'achever, avec l'installation ces derniers jours des nouveaux candélabres pour l'éclairage public. Les derniers aménagements auront lieu une fois le bâtiment de la Sorbonne entièrement finalisé, afin d'éviter d'éventuelles dégradations. Ainsi, la pose du revêtement clair, au niveau du parvis, n'aura pas lieu avant cet hiver. Les plantations auront lieu très prochainement, après le départ de l'entreprise de voirie.

Avenue Daumesnil : 2^e phase d'aménagement



La seconde étape de cet aménagement prévoit des plantations de pleine-terre ainsi que l'installation d'assises le long de l'avenue côté pair, en vis-à-vis du projet de végétalisation déjà réalisé côté impair. Afin de faciliter les déplacements des piétons-nes et de réduire la place de la voiture en ville, le stationnement de la contre-allée sera supprimé.

À la fin de l'année, vous pourrez profiter d'une avenue embellie et d'un lieu de promenade végétalisé et convivial. L'accès aux commerces est maintenu durant toute la durée des travaux.

ENVIRONNEMENT

La Maison du Zéro Déchet emménage dans le 12^e !

Désormais installée à la Caserne de Reuilly, la Maison du Zéro Déchet peut aujourd'hui développer son activité au format XXL et faire rayonner la démarche zéro déchet-zéro gaspillage dans tout le 12^e et au-delà. Le nouveau lieu associatif exemplaire a été inauguré le 12 septembre dernier.



Zéro déchet, vous en êtes où ?

« Ce qu'on appelle aujourd'hui le zéro déchet, ma mère appelait ça du bon sens ! » s'exclame une participante à l'atelier organisé pour fabriquer ses propres éponges lavables.

Dans ce lieu cinq fois plus grand que celui qu'elle occupait auparavant dans le 18^e arrondissement, la Maison du Zéro Déchet vous propose de découvrir le monde du réutilisable. Au-delà de la boutique qui vous permet de vous équiper en objets alternatifs aux produits jetables (gourdes, pailles en inox, lingettes lavables, etc.), le lieu associatif propose des conférences et ateliers ouverts à tout-es pour devenir autonome dans la démarche : fabriquer son déodorant ou sa lessive, réparer

son petit électroménager pour allonger sa durée de vie, apprendre à faire son ménage sans déchet, etc.

Parmi les nouveautés : un café associatif (adhésion à prix libre) avec une grande terrasse ouverte sur le jardin Martha Desrumaux, des boissons en emballages consignés, un espace de coworking et un lieu ressources pour les étudiant-es ou travailleur-ses qui souhaiteraient approfondir leur connaissance sur le sujet.

Un chantier et un déménagement exemplaires

Pour en arriver là, les salarié-es et bénévoles de l'association ont eu à cœur de respecter leur philosophie jusqu'au bout, avec la volonté ensuite d'essaïmer au-

près des professionnel·les et des particuliers grâce à leur propre retour d'expérience. Ainsi, le chantier a été principalement réalisé avec des matériaux de récupération (y compris les luminaires ou gainages électriques) et le lieu a été entièrement équipé grâce à des objets de seconde main, des chaises de bureaux au matériel audiovisuel et informatique. Le comptoir de la boutique a ainsi été fabriqué à partir du plancher d'un ancien gymnase francilien dont une partie avait subi un dégât des eaux, les cloisons en verre proviennent d'une entreprise de consulting, le plancher a été récupéré sur le chantier de démolition d'une enseigne d'ameublement, et cela va jusqu'aux blocs lumineux indiquant les sorties de se-

cours qui proviennent d'un ancien magasin.

Et pour aller jusqu'au bout, le déménagement du 18^e au 12^e a été réalisé entièrement à vélo, grâce à l'association Carton Plein. Tout cela sans frais supplémentaire ! C'est un gigantesque travail de sourcing qui a été effectué pour un résultat fructueux, capable d'accueillir les habitant·es du quartier, de tous âges et de tous horizons, soucieux·ses de réduire leur empreinte écologique.



La Maison du Zéro Déchet

1, Passage Emma Calvé

Horaires et programmation sur :

lamaisonduzerodechet.org

Le fonctionnement de la boutique, des ateliers et du café associatif est entièrement assuré par des bénévoles de tous âges. Engagez-vous auprès d'eux !



+ de 100

BÉNÉVOLES ACTIFS PAR MOIS À LA MAISON ZÉRO DÉCHET

Le 12^e trie ses déchets alimentaires



Alors que les déchets organiques représentent quasiment un tiers de nos déchets, leur valorisation représente une alternative efficace pour réduire efficacement le flot de nos détrit·us. Depuis 2017, le 12^e fait partie des arrondissements pilotes (avec le 2^e et le 19^e) pour la collecte des restes de repas, d'épluchures de légumes, de produits alimentaires périmés ou de déchets végétaux domestiques.

Vous souhaitez vous y mettre ? La Mairie du 12^e met à disposition des habitant·es un bioseau où vous pouvez déposer vos déchets quotidiens, à jeter ensuite dans le bac marron de votre immeuble, collecté deux fois par semaine. Pour obtenir un bioseau, contactez le service propreté au 01 43 41 74 44. Votre immeuble n'est pas doté de bac marron ? Saisissez votre gestionnaire d'immeuble (syndic ou bailleur), qui pourra contacter la division locale de la propreté pour formuler une demande de dotation en bac marron.

LA PAROLE AUX ÉLU·ES

Christophe Teisseire

Adjoint à la Maire en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation, de la voirie et de la valorisation des déchets



Nous avons la chance de voir s'installer la Maison du Zéro Déchet dans notre arrondissement. Alors que ce nouveau mandat sera profondément écologiste, l'association et tout son écosystème seront un levier nécessaire dans la stratégie de l'arrondissement pour arriver à réduire drastiquement le poids de nos poubelles et de notre porte-monnaie. Elle sera également une actrice incontournable de la vie de ce nouveau quartier qu'est la Caserne de Reuilly, avec des dynamiques et des synergies enthousiasmantes qui sont déjà en train de se créer.

SOLIDARITÉ

Des masques pour les collégien·nes et les personnes âgées

Afin de faire face à un contexte sanitaire qui appelle à la responsabilité de chacun·e, le port du masque a été généralisé pour les plus de 11 ans à Paris. Dès le mois de septembre, la Ville a distribué gratuitement des masques aux collégien·nes. Ces jours-ci, un masque en tissu est également fourni aux personnes âgées de plus de 65 ans les plus modestes.



80 000 masques lavables pour les seniors

Les personnes bénéficiaires des aides « Paris Solidaire » et « Paris Logement » ainsi que celles, vulnérables et isolées, inscrites au dispositif municipal de prévention Réflex, reçoivent actuellement, progressivement, à leur domicile, un masque en tissu lavable et réutilisable de la part de la Ville de Paris.

Deux masques lavables pour chaque collégien·ne

Tous les collégien·nes doivent porter obligatoirement un masque, sauf durant le temps des activités physiques. Afin de soutenir les familles, la Ville a fourni dès la rentrée deux masques lavables et réutilisables à chacun·e des 2885 collégien·nes de l'arrondissement. La Mairie du 12^e fournira un masque supplémentaire en tissu à chaque collégien·ne d'ici quelques semaines.

VIE ÉCONOMIQUE

Terrasses sur la voie publique : la Ville prolonge l'autorisation

Dès la fin du confinement, la Ville de Paris avait autorisé les cafés, bars et restaurants à installer de nouvelles terrasses gratuitement sur la voie publique afin de soutenir la reprise de leur activité économique et d'encourager la distanciation physique nécessaire à la lutte contre la Covid-19. Cette autorisation d'occupation de la voie publique a été prolongée jusqu'en juin 2021.

Afin de respecter la tranquillité publique des riverain·es, les restaurateur·rices et les cafetier·ères se sont engagé·es à respecter certaines règles d'installation



parmi lesquelles la fermeture quotidienne de ces terrasses provisoires à 22h. Ils et elles se sont également engagé·es à respecter une charte renforcée en matière d'application des directives sanitaires, de sécurité, de propreté, de respect des piéton·nes et de limitation des nuisances sonores. Si vous constatez une gêne sur la

voie publique liée à l'installation d'une terrasse, n'hésitez pas à le signaler aux services municipaux via l'application gratuite DansMaRue, également disponible depuis votre ordinateur : teleservices.paris.fr/dansmarue. En cas de nuisances sonores importantes, contactez le Commissariat du 12^e.

DÉMOCRATIE LOCALE

Devenez conseiller-ère de quartier !**Devenir conseiller-ère de quartier, pour quoi faire ?**

Le 12^e compte sept conseils de quartiers. Chacun d'entre eux est aujourd'hui composé de 30 habitant-es tiré-es au sort dans le respect de la parité et de représentant-es d'associations locales. Tout-es celles et ceux qui s'intéressent à la vie de leur quartier sont également les bienvenu-es en tant que membres associé-es. Les conseiller-ères se réunissent régulièrement. Ensemble, ils mènent une réflexion sur les projets à venir ou à mettre en œuvre dans leur quartier et proposent des initiatives citoyennes, cultu-

Cette fin d'année 2020 est marquée par le renouvellement des conseiller-ères de quartier. Vous avez envie de vous investir pour améliorer la qualité de vie dans votre quartier ? Vous souhaitez représenter les habitant-es de votre quartier auprès de l'équipe municipale ? C'est le moment de candidater !

relles, associatives ou sociales, près de chez eux.

Ils et elles sont particulièrement plébiscité-es durant les temps de concertation citoyenne (réaménagement de la place de la Nation, consultation autour de la piétonisation de la rue de la Brèche-aux-Loups, etc.), durant lesquelles ils représentent leur quartier auprès de la Mairie d'arrondissement. En ce sens, ils et elles sont étroitement informé-es et associé-es à toutes les grandes décisions municipales.

Ils et elles sont également à l'initiative de nombreux projets d'animation : la fête de la Baleine, le pique-nique de Bercy, la fête de fin d'année de Bel-Air Nord, etc.

De quels moyens disposent les Conseiller-ères de quartier ?

La Mairie du 12^e alloue un budget annuel à chaque conseil de quartier afin de financer la réalisation des projets votés en Assemblée générale. Celui-ci s'élève à 12 000

euros pour chacune des sept instances du 12^e. Deux coordonnateur-rices de la Mairie du 12^e sont par ailleurs chargé-es d'animer le pôle démocratie locale et d'accompagner les conseiller-ères de quartier dans la mise en œuvre de leurs projets. Le pôle démocratie locale assure ainsi un soutien logistique et un lien permanent entre l'exécutif municipal, les services techniques de la ville et les Conseils de quartier.

Comment candidater ?

Pour devenir conseiller-ère de quartier, **rendez-vous sur mairie12.paris.fr et remplissez le formulaire de candidature en ligne avant le 6 décembre 2020**. Le tirage au sort des nouveaux conseiller-ères de quartier aura lieu avant les vacances de fin d'année.

LE 12^e COMPTE**210**

CONSEILLER-ÈRES DE QUARTIER

LA PAROLE AUX ÉLU-ES**Fadila Taieb**

Adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale

Par leur engagement, les conseiller-ères de quartier et les membres associé-es contribuent à la vitalité démocratique de notre arrondissement. Ils et elles consacrent du temps aux autres, à l'amélioration de la qualité de vie dans leur quartier ainsi qu'à la réflexion de la municipalité sur de nombreux projets structurants. Je suis déterminée à développer avec elles et eux un travail de coconstruction sur l'ensemble de l'arrondissement pour les six années à venir.

C'est le moment de se mettre au sport !

La Ville multiplie les dispositifs qui permettent aux Parisien-nes de pratiquer une activité physique gratuite, seul-e ou en famille, près de chez eux.



Séance de sport dominicale place de la Nation

Le dimanche matin

Jusqu'au 11 octobre, la Ville vous propose des séances de sport en plein air, de 10h à 12h, animées par des éducateurs-rices sportif-ves. Dans le 12^e, rendez-vous place de la Nation pour des cours collectifs de pilate ou place de la Bastille pour des séances de fitness, sans inscription et ouverts à tout-es.

Tout au long de l'année, vous pouvez également profiter de séances de marche rapide (9h-10h30) et de gym douce (10h30-12h), au parc de Bercy. Rendez-vous au gymnase, 242 rue de Bercy.

Le centre sportif Léo Lagrange accueille également les sportif-ves du dimanche pour de la marche rapide (9h-10h), de la gym douce (10h-11h) et du sport de raquette (11h-12h). Rendez-vous à la Rotonde, 68 boulevard Poniatowski. Présentez-vous directement sur place, les cours sont gratuits et réservés en priorité aux Parisien-nes.

Du sport en famille

Vous avez envie de passer du temps avec vos enfants et de vous défouler avec eux ? La Ville propose de nombreuses activités ludiques et sportives pour les enfants âgé-es de 3 à 7 ans et leurs parents. Dans le 12^e, vous avez le choix entre du badminton, du

tennis de table et des séances de motricité proposées tous les dimanches matins de 10h à 12h au gymnase Althéa Gybson, 13 rue Gerty Archimède. Ces activités sont gratuites, encadrées et sans inscription, dans la limite des places disponibles.

Les stages sportifs des vacances d'automne



La Ville propose enfants âgé-es de 7 à 17 ans des stages sportifs d'une semaine durant les vacances : basket-ball, rugby, football, cirque, escalade... il y en a pour tous les goûts ! Encadrés par des éducateurs-rices sportif-ves diplômé-es, les stages proposés sont adaptés à l'âge et au niveau des enfants. L'inscription se fait en ligne sur paris.fr. Pour les stages payants (à la journée, repas compris) le tarif appliqué est lié au quotient familial. Les stages en demi-journée sont gratuits.

i Les séances de sport organisées en lieux fermés sont susceptibles d'être annulées, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Les informations sont mises à jour quotidiennement sur paris.fr

12X12

12 jours de festival culturel dans le 12^e

Du 6 au 18 décembre, le festival culturel du 12^e vous invite à profiter de 12 jours de performances, d'expositions, de spectacles, et de concerts gratuits et ouverts à tout-es.

Clôturer l'année avec la culture de proximité

Organisé par le 100Ecs avec le soutien de la Mairie du 12^e, le festival 12x12 est devenu l'un des parcours culturels incontournables de l'Est parisien. Pour cette 11^e édition, l'ambition est d'amener la culture dans le quotidien de chacun-e, en dehors des lieux traditionnels comme les musées, galeries et théâtres. Ainsi, il est vous est proposé de découvrir une exposition photo dans les vitrines du magasin Leroy Merlin le long de l'avenue Daumesnil, du théâtre dans un bistrot de quartier ou encore un spectacle de musique au centre d'hébergement d'urgence du Bastion de Bercy.

La grande diversité des expressions artistiques du festival a pour objectif de favoriser la découverte de lieux originaux et de voir des artistes dans des endroits qui n'ont pas vocation à les accueillir.

12 regards d'artistes sur un monde en mutation

Cette année, les artistes sont invité-es à exprimer leur regard sur notre société, ses problématiques, ses mutations et ses paradoxes. Par le biais de l'œuvre, le festival souhaite permettre au public d'explorer autrement les questions sociétales telles que le « vivre-ensemble », la mémoire, les croyances, l'aménagement du territoire, l'écologie ou les nouvelles technologies.

12 artistes et compagnies

Pour les arts visuels : Fatoumata Diatabe (photographe), un collectif de photographes malien-nes, Emmanuelle Gatti (graveuse), Olivier Jobard (photographe), Jean-Claude K-Bo (sculpteur) et Antoine Repesse (photographe).

Pour les arts vivants : les compagnies Brcadre, Latitude, In-Senso, Texoco, Inex, les groupes Sotake et Rit qui qui, Fanny Rochas, Guillaume Clayssen et Maria Cristina Mastrangeli.

Une édition qui fait la part belle à la photo

Deux photographes nous donnent à voir la place de la consommation et les conséquences qu'elle produit sur notre planète. Le premier, Antoine Repassé, en scénarisant les individus avec beaucoup d'ironie dans l'accumulation de leurs propres déchets. Le second, Laurent Weyl, en donnant à voir une réalité saisissante des déchets plastiques sur les populations locales dans les pays en voie de développement comme l'Indonésie. Autre vision d'un monde en souffrance, les carnets de route du photographe Olivier Jobard qui capte le destin des immigrés clandestins.

+ d'info : toute la programmation du festival est à découvrir sur www.100ecs.fr



Un parcours artistiques en 12 lieux

1. Le 100 Ecs
100 rue de Charenton
2. La médiathèque Hélène Berr
70 rue de Picpus
3. Les serres du parc Floral
4. Le Théâtre Douze
6 avenue Maurice Ravel
5. La Camilienne
12 rue des Meuniers
6. Le Théâtre Traversière
15 bis rue Traversière
7. Leroy Merlin
139 avenue Daumesnil
8. La Gare de Reuilly
181 avenue Daumesnil
9. La péniche Alternat
6 quai de Bercy
10. Le bistrot de Juliette
86 rue de Wattignies
11. Le CHU - Le Bastion de Bercy
12 boulevard Poniatowski
12. La Mairie du 12^e
130 avenue Daumesnil

Lafarge porte atteinte à l'environnement, et à la santé des Parisiennes et des Parisiens

Début septembre, nous apprenions que le cimentier Lafarge avait déversé ses eaux usées dans la Seine sur le site du quai de Bercy. Un mélange de microfibrilles de plastique, de liquides de traitement et de particules de ciment se retrouvait dans le fleuve. Des algues dépérissaient, des poissons mourraient étouffés ; c'est tout l'écosystème qui est durablement atteint !

Le préjudice est grand pour la biodiversité, alors que la Seine accueille 34 espèces de poissons et qu'une espèce protégée sur deux à Paris se rencontre dans notre fleuve.

Le préjudice est grand pour les Parisiennes et les Parisiens ! Nous nous devons de protéger la qualité de notre environnement.

Le préjudice est grand pour la Ville de Paris, qui agit depuis de nombreuses années pour améliorer la qualité de l'eau de la Seine.

Alors que l'enquête diligentée par le procureur de la République de Paris est en cours et que la maire a immédiatement réagi, nous réaffirmons, dans le cas où des responsabilités seraient établies, que les pollueurs doivent payer à la hauteur des dommages qu'ils ont causés !

Ce scandale pose aussi la question de la présence d'un cimentier sur nos berges, alors que la production de béton est amenée à diminuer dans les années à venir, les matériaux biosourcés ayant vocation à le remplacer dans nos constructions. Le temps n'est-il pas venu pour les Parisiens et les Parisiennes du 12^e arrondissement de pouvoir profiter des Berges de Seine ?

Écologistes, nous estimons qu'il est nécessaire de modifier la manière dont nous pensons la nature, pour mieux la protéger. À l'avenir, nous empêcherons que de nouveaux scandales écologiques soient possibles. En Nouvelle Zélande, le fleuve Whanganui a été doté d'une personnalité juridique, tout comme une dizaine d'étendues d'eau dans le monde. Faisons de même pour la Seine, protégeons notre bien le plus précieux !

Manon Havet et Nicolas Rouveau – Présidents du Groupe des Écologistes de Paris 12 – manon.havet@paris.fr ; nicolas.rouveau@paris.fr

GRUPE DES ÉCOLOGISTES DE PARIS 12 : Alice Coffin, Mailys Derenemesnil, Manon Havet, Emmanuelle Pierre-Marie, Nicolas Rouveau, Christophe Teisseire

Agir pour l'égalité des chances et pour les familles

Dans le contexte de crise sanitaire, la Ville de Paris et la Mairie du 12^e ont su relever le défi d'une rentrée en bon ordre pour les enfants et les familles de notre arrondissement.

L'enjeu de cette rentrée particulière était d'abord d'agir pour l'égalité des chances de tous les élèves car c'est dès le plus jeune âge que se joue en grande partie la réussite scolaire.

Cela passe par garantir l'accueil de tous les enfants grâce à un protocole sanitaire rigoureux dans tous les établissements, crèches, écoles et collèges dont la collectivité a la charge.

Cela passe par le développement de nouveaux apprentissages et l'enrichissement des activités périscolaires afin que chaque enfant ait accès le plus largement possible à la culture, aux sciences, aux langues étrangères.

Agir pour l'égalité des chances, c'est aussi adapter les moyens en fonction des besoins et vous pouvez particulièrement compter sur notre vigilance quant à la réforme à venir de la carte de l'éducation prioritaire.

Enfin, parce qu'une ville où chacun.e peut s'épanouir passe aussi par la reconquête de l'espace public au bénéfice des familles, nous souhaitons aller plus loin dans l'aménagement de « rues aux écoles » qui permettent aux parents et aux enfants de se réapproprier leur quartier en toute sécurité.

Pierrick PARIS – Président du groupe Le 12^e en commun, socialistes et citoyens – pierrick.paris@paris.fr

GRUPE LE 12^e EN COMMUN, SOCIALISTES ET CITOYENS : Nizar Belghith, Richard Bouigue, Jeanne Dallot, Mathieu Delmestre, Emmanuel Grégoire, Pénélope Komitès, Margaret Kopoka, Jacques Martial, Isabelle Rocca, Jean-Luc Romero-Michel, Eléonore Slama, Fadila Taieb

Pour un véritable plan de relance de l'Éducation

Cette année, la rentrée scolaire s'est déroulée dans une situation tout à fait particulière : après 6 mois d'interruption scolaire, dans une situation sanitaire plus qu'incertaine. Malgré le flou des consignes ministérielles, directions et personnels se sont démenés pour accueillir tous les élèves et garantir la protection de tous et toutes, pour cela nous leur exprimons notre plus grand respect.

Face à la crise sanitaire, nos établissements scolaires ont besoin de moyens : des enseignant.e.s en nombre suffisant et une réserve de personnels, pour faire face à l'isolement de ceux et celles qui seront touché.e.s par le virus ; des ouvertures de classe dotées d'effectifs décents, qui permettront un enseignement serein ; des masques gratuits fournis aux élèves et aux équipes éducatives, parce que c'est une dépense qui pèse sur le budget des foyers.

6 mois de rupture scolaire, ce n'est pas rien, et force est de constater que nos enfants ont parfois du mal à retrouver le chemin de l'école. Ainsi, les programmes scolaires doivent être aménagés pour tenir compte de l'interruption scolaire et permettre un rattrapage progressif.

Les attentes des familles et de la communauté éducative sont fortes : tous et toutes attendent d'être rassuré.e.s et soutenu.e.s et cela ne passera que par des moyens concrets.

Aouchka Comushian – Présidente du Groupe Communiste et Citoyen – aouchka.comushian@paris.fr

GRUPE COMMUNISTE ET CITOYEN : Nicolas Bonnet-Oulaldj, Aouchka Comushian, Sébastien Marque

MAJORITÉ MUNICIPALE

Privilégier l'éducation malgré le contexte sanitaire

Le virus de la Covid-19 a bouleversé notre quotidien et notre rapport à l'autre après cette longue période de confinement. Et cette rentrée s'annonce également difficile avec le regain des contaminations.

Les inégalités se sont accrues et les conséquences de la crise sanitaire sur la vie économique et sociale sont préoccupantes. Notre responsabilité est d'être aux côtés des Parisien.ne.s, notamment des plus fragiles.

L'amplification des inégalités scolaires est l'une des principales conséquences du confinement et de l'école à distance. Or, l'école est le dernier espoir de la promesse républicaine de résorption des inégalités. Ces derniers mois ont accentué la crise de l'Éducation Nationale déjà malmenée.

Nous apportons notre soutien aux élèves, aux équipes pédagogiques, aux enseignants, peu soutenus pour assurer des cours en présentiel et à distance en cas d'évictions. Nous mesurons toute la complexité des protocoles sanitaires publiés tardivement par l'État. Nous saluons l'engagement des personnels de la Ville pour la prise en charge des tâches supplémentaires dues au respect des normes sanitaires.

Génération.s portera auprès de la Ville et de l'État des propositions pour mieux vivre sa scolarité en période de crise sanitaire : équipement numérique et accès à Internet pour les familles qui n'ont pas les moyens de s'équiper, renforcement de l'accompagnement sur le temps périscolaire, fourniture de masques chirurgicaux ou transparents selon les besoins, mobilisation de la médecine scolaire pour évaluer les conséquences du virus et du confinement sur la santé des enfants...

Nous ne laisserons pas la crise sanitaire priver d'avenir des milliers de jeunes Parisien.ne.s !

Sandrine Charnoz - Présidente du Groupe Génération.s - sandrine.charnoz@paris.fr
GRUPE GÉNÉRATION.S : Sandrine Charnoz, Guy Tabacchi

OPPOSITION MUNICIPALE

Changer Paris !

Après une rentrée pleine d'incertitudes, tant d'un point de vue sanitaire qu'économique, la vie politique est loin d'être une priorité pour les Français. La faible participation aux dernières élections l'a démontré. L'activité moribonde des conseils de quartier le confirme. Le militantisme des partis politiques s'effrite.

Et pourtant la politique continue à s'occuper de vous. La majorité actuelle continue à modeler notre ville selon ses désirs. La vigilance de l'opposition se doit donc d'être plus accrue que l'attention des médias est moins intense.

Par exemple, sur les projets urbains qui ont tant animé la campagne électorale, le nouveau maire, Madame Emmanuelle Pierre-Marie cherche à rassurer. Elle affirme que la concertation avec les riverains concernés « sera rétablie » [c'est déjà un aveu que la précédente majorité, à laquelle elle appartenait, avait failli]. Elle dit aussi que les projets de densification seraient revus. Dont acte. Nous lui laissons le bénéfice de l'entrée en fonction.

Mais, sur Bercy-Charenton, pour prendre le cas le plus symbolique, pourquoi ne pas proposer de retirer les délibérations encadrant les orientations de la ZAC ? Sans cette assurance, le projet de tours au milieu des rails demeure en vigueur. Les atteintes à la tranquillité publique, qui touchent tous nos quartiers, continuent d'être niées. Le dernier conseil d'arrondissement se résume à un discours d'autosatisfaction sur l'action municipale éloigné de la réalité. En résumé rien ne change à part le *greenwashing*.

La période impose l'humilité. Cet enseignement va nous animer pour, au-delà du travail de garde-fou inhérente à toute opposition, continuer à proposer une alternative pour le Paris populaire, le Paris qui ne vote plus, à vous, qui lisez ces lignes et espérez une droite audacieuse pour changer Paris.

Matthieu Seingier - Président du groupe Changer Paris, Les Républicains du 12^e arrondissement - matthieu.seingier@paris.fr
GRUPE LES RÉPUBLICAINS : Corinne Atlan-Tapiero, Françoise Marcin, Franck Margain, Valérie Montandon, Matthieu Seingier



Le prochain Conseil d'arrondissement se réunira mardi 3 novembre 2020 en salle des fêtes de la Mairie du 12^e

Le site Internet de la Mairie du 12^e fait peau neuve

Pour mieux répondre aux usages d'aujourd'hui des administré-es et les tenir informé-es le plus efficacement possible grâce aux outils numériques, la Mairie du 12^e s'est dotée d'un nouveau site Internet. Bien plus performant, son design s'intègre désormais complètement au nouvel univers graphique de la Ville de Paris.



La nouvelle version du site de la Mairie du 12^e (mairie12.paris.fr) a été lancée fin septembre. Cette refonte consacre une interface plus simple et une navigation facilitée pour les usager-ères. L'organisation des contenus est notamment mieux adaptée aux pratiques actuelles de consultation de l'information en ligne. Le site est par ailleurs totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Parmi les nouveautés :

- ▶ Sur la page d'accueil, un fil d'info en continu permet de traiter l'information du quotidien et les événements à venir. Une zone d'accès rapide offre des liens directs vers les services les plus fréquemment consultés par les Parisien-ne-s.
- ▶ La page « Services » permet de retrouver au même endroit les réponses que vous vous posez à toutes les questions liées à vos démarches en Mairie.
- ▶ Le moteur de recherche est désormais accessible sur toutes les pages grâce à une large bande située sur la gauche de l'écran. Il a également été repensé pour plus d'efficacité.

Les bons plans du Pass Jeunes



Jusqu'au 15 novembre, la Ville propose aux 15-25 ans de profiter d'offres exceptionnelles (gratuité, réduction) chez ses partenaires culturels, sportifs et de loisirs. Pour obtenir un Pass Jeunes, il faut être né-e entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 2005. Toutes les personnes qui habitent, travaillent, étudient ou ont un engagement citoyen à Paris peuvent commander cette carte sur le site de la Ville.

+ d'info : paris.fr

AGENDA

3 octobre

Nuit Blanche



11 novembre

Commémoration du 102^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

25 novembre

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

1^{er} décembre

Journée mondiale de lutte contre le sida



Du 6 au 18 décembre

Festival 12x12





Disponible à la Maison de la vie associative et citoyenne du 12^e, 181 avenue Daumesnil, et en téléchargement sur mairie12.paris.fr



Disponible à la Mairie du 12^e et en téléchargement sur mairie12.paris.fr

CINEMATHEQUE

Louis de FUNÈS
Gérard OURY
Don SIEGEL
Andrei KONTCHALOVSKI
Luis BUÑUEL
Pionnières du cinéma soviétique
Jean-Claude CARRIÈRE
Elizabeth TAYLOR
Georges MÉLIÈS
Dino RISI
Jacques ROZIER
Richard BROOKS
Alain RESNAIS
Paulo BRANCO
Friedrich Wilhelm MURNAU
Mia HANSEN-LØVE
Georges FRANJU
Bertrand TAVERNIER
Marco FERRERI
Pascal THOMAS
Ornella MUTI
Souleymane CISSÉ
Budd BOETTICHER
Germaine DULAC
Paul VERHOEVEN
Joseph LOSEY

Tristana, Luis Buñuel, 1970 © Carlotta Films

SAISON
2020/2021

ABONNEZ-VOUS

PASS ILLIMITÉ DÈS 10€/MOIS

FILMS - MUSÉE - EXPOS - AVANT-PREMIÈRES

CINEMATHEQUE.FR

ÉLECTIONS RÉGIONALES PRINTEMPS 2021

POUR VOTER, PENSEZ À VOUS INSCRIRE
OU À VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Privilégiez,
dans la mesure
du possible,
les démarches
dématérialisées
sur Internet



Sur le site service-public.fr



En Mairie
du 12^e
ou
par courrier



Mairie du 12^e
130 avenue Daumesnil 75012 Paris
Lundi-Vendredi : 8h30-17h
Jeudi : 8h30-19h30
Métro : Dugommier

Plus d'informations sur mairie12paris.fr